

ÉCHOS DE PIOPOLIS

Volume 23, no 3, juin-juillet 2019



Photo: Peter Manning

LE MOT DU MAIRE

par Peter Manning



ÉLECTION PARTIELLE DU 5 MAI 2019

À cette occasion, deux personnes ont posé leur candidature soit mesdames Mindy Giroux et Catherine Demange. Avec un taux de participation de 43,6%, madame Catherine Demange a été élue avec 111 voix tandis que madame Mindy Giroux en a obtenus 52. Je désire féliciter

et remercier Mindy Giroux pour son intérêt à vouloir s'impliquer dans sa communauté. Je félicite également Catherine Demange pour son élection au poste #4. Madame Demange est entrée en poste officiellement le 10 mai jour de son assermentation.

SESSION D'INFORMATION SERVICE INCENDIE

Tenue le mardi 14 mai dernier à la salle municipale, cette session d'information a accueilli plusieurs citoyens désireux d'en savoir davantage dans le cadre de l'entente intermunicipale intervenue entre Lac-Mégantic, Marston, Frontenac et Piopolis. Monsieur Denis Godin, directeur de la Sécurité incendie région Lac-Mégantic, a passé en revue le fonctionnement du service 911, le personnel de son équipe, les visites qui seront effectuées cet été par les agents visiteurs, l'achat du nouveau camion ainsi que le projet de la nouvelle caserne. Il a aussi abordé le dossier des systèmes d'alarme et ses réponses ont rassurées plusieurs personnes présentes. Monsieur Godin a aussi

présenté la procédure lors d'une intervention notamment concernant la force de frappe avec Lac-Mégantic et Woburn. Plusieurs participants se sont informés sur divers sujets et furent très satisfaits des précisions données. Le conseil municipal, dans un souci d'informer les contribuables, s'est engagé à tenir des soirées d'information de façon régulière soit mensuellement, en soirée ou avant les séances du conseil. Si vous avez des sujets qui mériteraient d'être traités lors de ces rencontres il me fera plaisir d'y donner suite.

SOUPER-LEVÉE DE FONDS DE LA MAISON CULTURELLE LAURIER-GAUTHIER

Vendredi le 3 mai dernier avait lieu le souper annuel afin d'amasser des fonds pour la Maison culturelle Laurier-Gauthier. Cet événement ayant pour thème « Bières et saucisses » fût une réussite à tous les points de vue et près de 65 personnes y ont participé. Le comité des bénévoles de l'organisme, sous la gouverne du chef François Gauthier qui a conçu bénévolement le menu de la soirée, a fait en sorte que tout se déroule très bien. De plus, les participants ont pu assister à un petit tour de chant du chef François.

Plusieurs commanditaires ont contribué au succès de la soirée: Boucherie chez Louis, Maxi, la micro-brasserie Onze comtés, Fromagerie La Chaudière, Auberge Au soleil Levant, Marché du Ruisseau d'Or, Municipalité de Piopolis, Carrefour Lac-Mégantic, Boutique 401, Mercier Sport et Familiprix.

LE MOT DU MAIRE (SUITE)

par Peter Manning

LE GRAND RASSEMBLEMENT DE KAYAKS 2019

Encore cette année, nous avons accueilli cette organisation qui en était à sa 17^e édition.

Eh oui! Pour la 17^e année, des kayakistes se sont réunis chez-nous pour parler kayak, marquer le début de la saison et surtout profiter du site magnifique qu'est Piopolis. Merci encore de nous faire l'honneur d'ouvrir votre saison chez nous et ce fût un réel plaisir de vous rencontrer avec la conseillère Nicole Charette, dans le cadre de votre déjeuner communautaire pour entre autres présenter l'APLM et la Traversée internationale Lac en fête Mégantic.

ÉQUIPE DU JOURNAL

RÉDACTION, CONTENU ET RÉVISION

Isabelle Cameron
Gestion des textes et coordination

Nicole Charette
Représentante du Conseil municipal

PHOTOGRAPHIES

Peter Manning et Guy Lanctôt

INFOGRAPHIE ET MISE EN PAGE

Mélanie Nadeau – MelanieNadeau.com

VERSION NUMÉRIQUE

www.piopolis.quebec | Le Citoyen

Dépôts légaux: 3^e trimestre 2019

© Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Bibliothèque et Archives Canada

ISSN/ISBN 1 486-5750

SOMMAIRE

Le mot du maire.....	1
Souper des bénévoles.....	2
Les échos du Conseil.....	3
Le nourrissage d'hiver du cerf de Virginie.....	4
Avant qu'une tique vous pique.....	5
L'inspecteur municipal.....	6
Couverture Internet haute vitesse et cellulaire.....	7
Des nouvelles de la Fabrique.....	7
Des nouvelles de l'Afeas.....	8
Des nouvelles de la FADOQ.....	8
Des nouvelles du comité des aîné(e)s de Piopolis.....	9
Des nouvelles de la Pastorale.....	10
Des nouvelles du comité de développement local de Piopolis.....	10
Festival Bateaux-Dragons.....	12
Festival Saint-Zénon-de-Piopolis.....	12
Publicités.....	14

SOUPER DES BÉNÉVOLES

par Marie-Claire Thivierge

Le 27 avril dernier se tenait le Souper reconnaissance de nos bénévoles. À cette occasion, nous avons couronné monsieur Robert Plante à titre de bénévole de l'année. Comme à chaque année, le souper fut un grand succès et ce, grâce à l'aide précieuse de Marie Manning, Margot Poulin, Nicole Charette et Sarah Carrier. Je tiens à les remercier chaleureusement de leur grande disponibilité. Un merci également à notre traiteur, la Légion canadienne, pour le bon repas servi. Au cours de la soirée, nous avons également souligné la présence de nouveaux arrivants dans la municipalité: Monsieur Félix Guèvremont ainsi que Monsieur et Madame Laurent Bolduc.



À l'an prochain!

LES ÉCHOS DU CONSEIL

par Emmanuelle Fredette, directrice générale et secrétaire-trésorière

Lors de la séance du Conseil de la Municipalité de Piopolis du **1^{er} avril 2019**, les membres ont notamment :

- Autorisé la directrice générale à s'inscrire à la formation « Travaux d'infrastructures : conseils pour optimiser la gestion de vos projets » offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec le 17 avril à Frontenac ;
- Donné l'avis de motion et présenté le projet de règlement # 2019-05 intitulé Règlement sur la gestion contractuelle « La Municipalité souhaite, comme le lui permet le 4^e alinéa de l'article 938.1.2 CM, prévoir des règles de passation des contrats qui comportent une dépense d'au moins 25 000 \$, mais inférieure au seuil décrété par le ministre... » ;
- Accepté l'offre de la Financière Banque Nationale pour son emprunt par billets en date du 15 avril 2019 au montant de 96 600 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2008-12. Ce billet est émis au prix de 98.003 % de la valeur nominale échéant en série cinq (5) ans ;
- Procédé à l'embauche de M. Sylvain Lachance à titre d'adjoint au directeur des travaux publics, à compter du 15 avril et selon les conditions établies à la politique salariale ;
- Autorisé la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer l'entente de service pour la disposition de biens excédentaires entre la municipalité et le Centre de services partagés du Québec ;
- Renouvelé son adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie au coût de 70 \$;
- Dans le cadre du Fonds de développement des parcs éoliens de Saint-Robert et du Granit, donné son appui à des demandes adressées par le Comité de développement local de Piopolis et par l'Association touristique et culturelle de Piopolis.

Lors de la séance du Conseil de la Municipalité de Piopolis du **6 mai 2019**, les membres ont notamment :

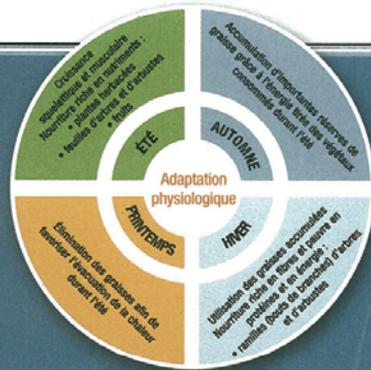
- Adopté la programmation finale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;
- Accepté le dépôt du rapport financier préparé et vérifié par Raymond Chabot Grant Thornton pour l'année 2018 ;
- Adopté une procédure de traitement des plaintes en vertu de l'article 938.1.2.1 du Code municipal du Québec qui stipule qu'une municipalité doit se doter d'une procédure portant sur la réception et l'examen des plaintes formulées dans le cadre

de l'adjudication d'un contrat à la suite d'une demande de soumissions publique ou de l'attribution d'un contrat ;

- Autorisé la directrice générale et secrétaire-trésorière à verser cinq remboursements demandés pour un montant totalisant 1 124 \$ dans le cadre du Programme d'aide aux familles et aux aînés ;
- Procédé aux engagements des employés du Camping municipal (Mario Lamarre, Ludovic Quirion et Léa Labonté) et de l'employé de la Halte des Zouaves (Audrey Kessler) ;
- Adopté le règlement 2019-05 sur la gestion contractuelle ;
- Adopté une résolution pour informer le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ;
- Autorisé l'adhésion à l'Association pour la protection du lac Mégantic (APLM) et payé la cotisation annuelle au coût de 50 \$ pour deux représentants soit Peter Manning et Nicole Charette ;
- Autorisé la directrice générale à procéder à l'inscription de M. Sylvain Lachance, adjoint au directeur des travaux publics, à la formation Captage et réseau élémentaire d'eau potable au coût de 646.74 \$ payé à la Commission scolaire des Trois-Lacs ;
- Appuyé la déclaration de l'Alliance pour la création d'un Programme national de gestion du myriophylle à épi et demandé l'intervention du gouvernement du Québec, en consultation avec les associations et les organismes de protection de lacs et de cours d'eau, les chercheurs et les représentants du milieu municipal, pour initier et mettre sur pied un Programme national de gestion du myriophylle en épi ;
- Accepté l'offre de Valoris pour la valorisation des matières organiques de notre territoire pour la période du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2020 et ce à 60 \$ la tonne ;
- Traité deux demandes de dérogations mineures ;
- Traité quatre demandes de permis sur le territoire du PIIA ;
- Autorisé une commandite d'un montant de 1 000 \$ pour le Comité culturel de Piopolis et la tenue du Festival Saint-Zénon-de-Piopolis, édition 2019 ;
- Appuyé la demande du Comité culturel de Piopolis au Fonds de développement culturel de la MRC du Granit.

ADAPTATION DES CERFS AU FIL DES SAISONS

Les cerfs évoluent sous notre climat grâce à deux adaptations majeures, l'une physiologique et l'autre comportementale. Du point de vue comportemental, les cerfs quittent les habitats d'été lors des premières chutes de neige importantes pour se regrouper dans les ravages où le couvert de résineux, les pentes et l'exposition limitent l'accumulation de neige. Ils réduisent alors leur niveau d'activité (dont l'alimentation) et entretiennent un réseau de sentiers pour accéder aux peuplements de nourriture et fuir les prédateurs.



RECOMMANDATIONS

Bien que le nourrissage artificiel à des fins récréatives soit déconseillé, le MRNF donne toutefois quelques recommandations à ceux qui persistent à vouloir le pratiquer :

- Privilégier des branches d'érables ou de cèdres plutôt que des aliments artificiels;
- Les disperser à plusieurs endroits sur le terrain afin de favoriser une plus grande dispersion des cerfs;
- Choisir un lieu éloigné des routes et des résidences.



Les cerfs de Virginie sont des animaux familiers dans le paysage rural et périurbain. Préoccupées par leur bien-être ou tout simplement afin de mieux les observer, de nombreuses personnes bien intentionnées s'adonnent au nourrissage hivernal de cette espèce.

UNE GESTION ADAPTÉE DES POPULATIONS

La population de cerfs de Virginie au Québec est en excellente condition et il importe de respecter ses habitudes. Les spécialistes du MRNF assurent un suivi des populations de cerfs au Québec et ajustent les niveaux d'exploitation liés à la chasse en tenant compte des facteurs de mortalité naturelle tels que la rigueur de l'hiver.

Le cerf de Virginie est un animal sauvage qui fait partie du patrimoine québécois. Il en va de la responsabilité de tous les citoyens de conserver un cheptel en santé, en évitant de nourrir les cerfs de façon inappropriée et de les attirer hors de leur milieu naturel.

POUR INFORMATION :

www.mrnf.gouv.qc.ca
 Service à la clientèle : 1 866 248-6936
 Québec et environs : 418 627-8600
 Les directions régionales et les bureaux locaux de la protection de la faune au Québec

En cas d'urgence, SOS braconnage :
 1 800 463-2191

Ressources naturelles et Faune
Québec

Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

LE NOURRISSAGE D'HIVER DU CERF DE VIRGINIE :

des conséquences pour l'espèce et le citoyen



2015-60004 Photos : MRNF

LA SANTÉ DES CERFS

Le système digestif des cerfs est adapté à des aliments pauvres en nutriments durant l'hiver et la nourriture trop riche peut entraîner la mort. Voici quelques exemples d'aliments déconseillés :

- La moulée destinée aux animaux d'élevage est riche en protéines (environ 16 %) et l'excédent de protéines est excrété dans l'urine. Cette perte additionnelle d'eau doit être compensée par la consommation de neige. Puisque les cerfs gaspillent beaucoup d'énergie pour transformer cette neige en eau à la température corporelle, le gain net en énergie est moins intéressant.
- Les fruits et certains légumes ainsi que les restes de table fournissent un faible apport énergétique au cerf et peuvent causer des diarrhées et des ballonnements du rumen. Leur contenu en eau est souvent très élevé et le cerf doit dépenser beaucoup d'énergie pour réchauffer cette nourriture. C'est un peu comme si l'humain se nourrissait de « Popsicle » durant une randonnée en hiver!
- En mangeant du pain, même s'il est sec, le cerf dépense plus d'énergie en le digérant qu'il n'en retire.
- Les grains purs (dont le maïs) sont riches en énergie mais contiennent peu de fibres, ce qui peut entraîner une inflammation du rumen (ruménite aiguë), maladie parfois mortelle pour le cerf.

Le nourrissage est généralement néfaste pour la santé des cerfs et les effets négatifs peuvent être nombreux.

- **Maladies et mortalité engendrées par la consommation d'aliments inadéquats.**
- **Transmission de maladies et de parasites au site de nourrissage :** ingestion de nourriture contaminée par la salive, l'urine et les excréments.
- **Braconnage :** le nourrissage facilite l'abattage des cerfs hors saison à courte distance avec des armes de petits calibres.
- **Domestication des cerfs (inhibition de la peur et dépendance à la nourriture fournie par les humains).**
- **Perte du comportement lié aux migrations saisonnières.**
- **Présence de cerfs dans des milieux moins favorables à leur survie, en dehors de leurs ravages.**
- **Accidents routiers lorsque les sites de nourrissage sont situés à proximité des routes.**



Il peut être attrayant de voir des cerfs à proximité de chez soi. Mais une concentration d'animaux au même endroit génère beaucoup de brouillage, pouvant conduire à la détérioration et la surutilisation des habitats.



Le nourrissage d'hiver peut avoir pour effet d'attirer davantage de cerfs et d'autres animaux (ratons laveurs, moutons, écureuils et ours) qui causent souvent des dommages aux propriétés privées à proximité des sites d'alimentation (arbres ornementaux, cultures, plantations, etc.).

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) se préoccupe de l'état des populations de cerfs et, en ce sens, il prend les mesures nécessaires au moment jugé opportun. Ainsi, les programmes de nourrissage constituent des mesures exceptionnelles qui sont prescrites et coordonnées par le MRNF.



AVANT QU'UNE TIQUE VOUS

PIQUE



PROTÉGEZ-VOUS!

Certaines tiques peuvent transmettre des maladies. La maladie de Lyme est transmise par la piqûre de la tique à pattes noires lorsqu'elle est infectée par une bactérie. Une tique mesure entre 1 et 3 millimètres avant de se nourrir de sang. Sa piqûre, sans douleur, peut causer une rougeur qui s'étend rapidement à plus de 5 centimètres et parfois de la fièvre, des maux de tête, de la fatigue et des douleurs aux muscles et aux articulations. Si la maladie n'est pas traitée rapidement, elle peut causer de graves problèmes de santé plus tard.

Les tiques vivent plus particulièrement dans les forêts, les boisés, les amas de feuilles mortes et les herbes hautes.

On retrouve des tiques partout au Québec. Toutefois, le risque de se faire piquer est plus grand dans le sud de la province.

POUR VOUS PROTÉGER DES PIQÛRES DE TIQUES PENDANT VOS ACTIVITÉS EXTÉRIEURES :

- marchez de préférence dans les sentiers et évitez les herbes hautes;
- utilisez un chasse-moustiques à base de DEET ou d'icaridine sur les parties exposées de votre corps, en évitant le visage;
- portez des vêtements longs, de couleur claire, un chapeau et des souliers fermés;
- entrez le bas de votre pantalon dans vos chaussettes et votre chandail dans votre pantalon.



AU RETOUR D'UNE ACTIVITÉ EXTÉRIEURE PRÈS DES HERBES HAUTES OU DANS UN ENDROIT BOISÉ :

- prenez un bain ou une douche dans les 2 heures et inspectez minutieusement tout votre corps et celui des enfants afin de vérifier si des tiques sont accrochées à la peau, car elles sont difficiles à voir;
- retirez minutieusement toute tique restée accrochée à votre peau dès que possible (dans les 24 heures suivant la piqûre) pour diminuer le risque de transmission de la bactérie;
- examinez aussi vos animaux de compagnie, vos vêtements et votre équipement (sac à dos, manteau, etc.) avant d'entrer dans la maison. Lavez ou mettez à la sècheuse les vêtements et l'équipement au besoin. Une fois à l'intérieur, à la maison, une tique pourrait piquer quelqu'un ou un animal.

ÉTAPES À SUIVRE POUR RETIRER UNE TIQUE DE LA PEAU

1. Saisissez la tique à l'aide d'une pince à épiler en étant le plus près possible de la peau. Il est important de ne pas presser l'abdomen de la tique.
2. Tirez la tique doucement et de façon continue, sans la tourner ni l'écraser. Si vous ne pouvez pas retirer la tête de la tique, laissez-la en place; la peau guérira.
3. Nettoyez votre peau avec de l'eau et du savon, et lavez-vous bien les mains.
4. Conservez la tique dans un contenant étanche. Inscrivez la date et le lieu où vous étiez lorsque vous avez été piqué ainsi que l'endroit de la piqûre sur votre corps. Ces informations pourraient être utilisées pour surveiller l'évolution de la maladie de Lyme au Québec.



Si vous avez été piqué en Estrie, en Montérégie ou en Outaouais, appelez Info-Santé 8-1-1 : un antibiotique pourrait vous être recommandé en prévention.

Si vous présentez des symptômes de la maladie de Lyme dans les 30 jours après avoir été piqué, appelez **Info-Santé 8-1-1** ou consultez un médecin et apportez-lui la tique.

Pour connaître les symptômes de la maladie de Lyme, les régions à risque ou d'autres conseils, consultez :

sante.gouv.qc.ca/lyme

L'INSPECTEUR MUNICIPAL

par Serge Gaudard, inspecteur en bâtiment et en environnement

Pour ce printemps tardif : un florilège de règlements

SENTIERS DU SCOTCH CAP

Les sentiers du Scotch Cap sont sur la propriété de la compagnie Domtar. Ils sont fermés depuis le 25 février 2019. Ils ont un permis d'abattage de 1 an qui contient plusieurs contraintes expliquées dans l'article de la parution précédente du journal *Les Échos de Piopolis*. Voici ci-dessus une brève présentation des principales étapes lors de l'abattage.

Après avoir abattu les arbres, il faut les transporter, puis les rassembler. On crée alors des chemins de débusquage. Certains sols, comme les loams ou d'autres sols contenant différentes proportions d'argile et de silt, ont une faible capacité portante. La majorité du transport se fait en hiver sur une couverture neigeuse et parfois aussi sur du branchage étendu afin d'éviter de faire trop d'ornières.

Il y a ensuite des aires d'empilement afin que les camions viennent chercher le bois abattu. Celui du stationnement du Scotch Cap aura besoin du mois de mai pour le nettoyage. La Domtar viendra aussi planter des arbres dans une partie du stationnement. Donc, nous comptons sur votre diligence pour ne pas troubler les travaux.

Il sera permis de circuler dans le sentier qui monte au sommet du mont à partir de la mi-juin. Veuillez faire attention aux plantations près du stationnement et restez dans les sentiers balisés. C'est une propriété privée et l'entente avec Domtar précise que la circulation doit se faire **dans le sentier uniquement**.

L'ESSENTIEL SUR LE RÈGLEMENT DE CONTRÔLE SUR L'ÉROSION

Le *contrôle de l'érosion* fait partie intégrante du *règlement de zonage* de notre municipalité (art. 10.2.1). Il a pour but de contrôler les sources potentielles d'érosion qui contribuent à l'envasement et à la « surfertilisation » des eaux du lac Mégantic et de ses tributaires, par des apports en sédiments et en nutriments (phosphore, azote, etc.). Ces apports peuvent être responsables du vieillissement prématuré (processus d'eutrophisation) du lac et de la prolifération des cyanobactéries (algues bleu vert).

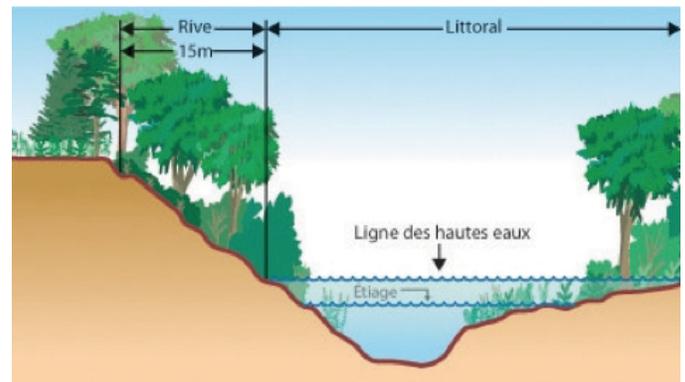
Tous les travaux suivants nécessitent l'obtention d'un permis de remaniement des sols et de contrôle de l'érosion :

- le remaniement du sol dérangeant une surface de plus de 25 mètres carrés (270 pi carrés) incluant les déblais et les remblais;
- l'établissement de tout fossé, accotement, rue ou chemin d'accès sur une distance linéaire de 25 mètres et plus;
- les travaux d'entretien de tout fossé, accotement, rue ou chemin d'accès sur une distance linéaire de 25 mètres ou plus;

La demande de permis de remaniement des sols doit être faite à la Municipalité. Le permis de remaniement des sols doit être obtenu avant le début des travaux. Celui-ci est délivré par la Municipalité sur approbation du plan de contrôle de l'érosion.

LES RIVES

La rive est une bande de terre qui borde les lacs et cours d'eau et qui s'étend vers l'intérieur des terres à partir de la ligne des hautes eaux. La largeur de la rive à protéger se mesure horizontalement :



- La rive a un minimum de 25 mètres en bordure d'un milieu humide.
- Pour les autres lacs et cours d'eau, la rive a un minimum de 15 mètres.

L'article 10.1.2 de notre règlement de zonage est simple : sur la rive, sont interdits toutes les constructions, tous les ouvrages et tous les travaux.

Toute personne qui agit en contravention du règlement de zonage ou sur les permis et certificats, commet une infraction. Si le contrevenant est une personne physique, il est passible d'une amende minimale de 500 \$ à laquelle s'ajoutent des frais pour chaque infraction. Pour une personne morale, l'amende minimale est de 1 000 \$.

ÉCLAIRAGE

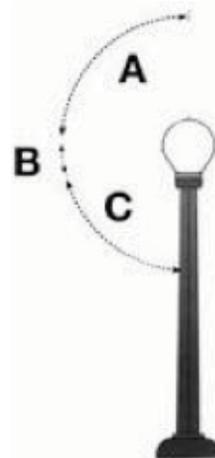
Zone A : Voilement des étoiles

Zone B : Éclairage éblouissant et intrusif.

Zone C : Éclairage utile

Une lumière qui déborde d'une propriété même si elle est conforme à la réglementation est considérée comme un gaspillage d'énergie.

Source : FAAQ, comité ciel noir



SACS DE FEUILLES MORTES

La municipalité ne ramasse pas les feuilles mortes. Il y a trois ou quatre ans, la voirie municipale avait ramassé quelques sacs pour rendre service. Nous sommes à la recherche d'une solution pour vous aider à disposer de vos feuilles. Les feuilles mortes peuvent servir de compost et sont bénéfiques pour couvrir les plantes, les jardins, les potagers, les parterres paysagés, la forêt et pour bien d'autres usages. C'est naturel, tout comme n'importe quelle plante ou arbre mort. C'est de la nourriture pour la faune et la flore: les plantes, les arbres, les insectes, les champignons, les microorganismes...

ANIMAUX SAUVAGES MORTS (DONT LE CHEVREUIL)

Nous n'avons pas de règlement municipal les concernant. C'est le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs qui s'en occupent. Les animaux blessés ou morts de certaines espèces doivent obligatoirement être déclarés à SOS Braconnage (Tél. 1 800 463-2191).

Avant tout travail concernant votre propriété, contactez l'inspecteur en bâtiment et en environnement qui est disponible au bureau municipal les lundis et mardis.



Couverture Internet haute vitesse et cellulaire

par Rafael Lambert, responsable de la géomatique et des technologies pour la MRC du Granit

La MRC du Granit et son comité Internet haute vitesse et couverture cellulaire sont toujours actifs dans le dossier de la couverture Internet haute vitesse et cellulaire. L'équipe de la MRC est à l'affut des nouveaux programmes de subvention qui sont annoncés par nos gouvernements. La MRC procède actuellement à l'identification des secteurs mal-desservis par Internet haute vitesse. L'identification des secteurs où la couverture n'est pas adéquate permettra d'avoir une meilleure estimation des coûts afin de faire des demandes de subvention plus justes.

DES NOUVELLES DE LA FABRIQUE

par Diane Lafontaine, présidente du Conseil de gestion

NOTRE ÉGLISE

La grande corvée de nettoyage de l'église qui avait lieu le 7 mai s'est déroulée rapidement grâce aux nombreux bénévoles qui ont répondu «Présents». Madame Jeannine Grenier, responsable de cette tâche, vous en remercie grandement.

CONTRIBUTION

La grande sollicitation paroissiale pour votre CVA (Contribution volontaire annuelle anciennement La dîme) se tiendra du 15 juin au 15 septembre 2019. Nous vous remercions à l'avance de votre soutien envers notre paroisse et notre église.

CIMETIÈRE

Tous les arrangements de fleurs seront remis sur leurs monuments au cours du mois de mai. Ils sont déjà tous identifiés. Avisez Diane Lafontaine si vous renouvelez le vôtre afin d'y inscrire le nom, le bloc et le numéro du lot. Merci de votre collaboration. À qui appartient le bel arrangement de fleurs non-identifié? Il est présentement dans le charnier. SVP bien vouloir contacter Diane Lafontaine au 819 583-4431.

Au cours de l'été, nous ferons un grand nettoyage sur les deux côtés du cimetière dans le sous-bois. Si vous avez un peu de temps de disponible pour nous aider, téléphonez à Diane Lafontaine au 583-4431 ou à Florian Grenier au 819 583-0270.

BAZAR ESTIVAL

Le bazar estival tenu au profit de la Fabrique débutera cette année le vendredi 21 juin à 9h au sous-sol de l'église et se poursuivra toutes les fins de semaine de l'été. Consultez l'horaire à l'entrée de la porte de cave et sur la page Facebook de la Municipalité de Piopolis. Jusqu'à la mi-août, vous pourrez nous apporter les articles que vous voulez donner pour l'église. Nous vous rappelons qu'ils doivent être propres et fonctionnels.

NOTE IMPORTANTE: En dehors des heures d'ouverture du bazar, veuillez svp ne rien déposer près de l'entrée sans nous en aviser à l'avance. Merci!

DES NOUVELLES DE L'AFEAS

par Carolle Fortier, présidente et Lucie Fortier-Grenier, secrétaire-trésorière

JOURNÉE DE L'AMITIÉ

Nous avons participé à la journée de l'amitié le 26 mars dernier à Sherbrooke. À cette occasion Mme Blandine Soulmana est venue nous parler de la résilience ou la capacité de rebondir. Aussi Mme Christine Chicoine de Service Canada nous a donné des informations sur tous les services auxquels nous pouvons avoir accès en allant sur le site www.canada.ca/fr/services.

CONGRÈS RÉGIONAL

Le 53^e congrès régional se tenait le mardi 21 mai 2019 à Sherbrooke. Les propositions reçues ont été étudiées et seront acheminées au provincial.

GRAND TOUR

Le Grand Tour du lac Mégantic se déroulera le dimanche 2 juin. Nous accueillerons les cyclistes et servirons le diner. Nous comptons sur l'implication de tous nos bénévoles pour faire de cette journée une réussite. Merci à l'avance.

CAMPAGNE DES JOURS DE LA JONQUILLE

Nous avons distribué 400 jonquilles à Piopolis et remis 425 \$ à la Société canadienne du cancer. Merci de votre générosité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE VOTRE AFEAS LOCALE

La date du lundi 10 juin à 13h30 a été retenue pour notre AGA. Bien vouloir renouveler votre cotisation annuelle et apporter votre coupon qui se trouve dans la Revue Femmes d'ici.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AFEAS PROVINCIALE

En 2019, il n'y aura pas de congrès provincial, mais une assemblée générale se tiendra le vendredi 23 août au Château Joliette. Le tirage des billets vendus au prix de 20 \$ se fera lors de cette occasion. Bonne chance!

DES NOUVELLES DE LA FADOQ

par Carolle Fortier, secrétaire-trésorière

ACTIVITÉS D'AVRIL, MAI ET JUIN

Le 3 avril, nous avons participé à la réunion de secteur. Cette rencontre avait lieu à Lac-Mégantic et, à cette occasion, la directrice générale Martine Grégoire nous a présenté Nicole Poulin, notre représentante de secteur région Mégantic.

Le 11 avril, nous avons organisé un diner à la cabane à sucre Mégantic, plusieurs membres ont participé à cette activité. Des produits de l'érable ont été remis comme prix de présence.

La consigne, c'est sûr

par Céline Turcotte

Les cannettes et les bouteilles consignées, qui sont rapportées, sont recyclées à 100%.

Alors pourquoi pas nos bouteilles de vins? SONT-ELLES RÉCUPÉRÉES À 100%

ACTIONS, RÉACTIONS.

Lorsque nous achetons une bouteille de vin nous pourrions la rapporter à la SAQ et que deviendrait-elle?

- Nouvelles bouteilles de verre;
- Matériaux isolants de fibre de verre;
- Microbilles de verre pour la peinture réfléchissante ou comme abrasif;
- Sablage au jet;
- Carreaux de céramiques
- Asphalte
- Fondations de routes
- Pots blocs de bétons.

Alors avec la consigne on fait du bien à l'environnement, on obtient une matière de meilleure qualité, on aide son prochain et on crée des emplois.

Nous avons actuellement 5540 bouteilles qui attendent la consigne.

L'assemblée générale annuelle du club de l'Âge d'or s'est tenue le 24 avril.

Le 31 mai se tiendra l'assemblée générale annuelle régionale à 9h à Sherbrooke au centre communautaire Richard-Gingras.

Le réseau FADOQ tiendra son 49^e congrès annuel du 11 au 13 juin au manège militaire Voltigeur de Québec.

Nous vous attendons au local du club du Bon Temps tous les mercredis, à compter de 13h pour jouer aux cartes.

DES NOUVELLES DU COMITÉ DES AÎNÉ(S)

par Marie-Claude Dussault, Thérèse Vallée et Nicole Charette

PRENONS NOS PIEDS EN MAIN !

Souvent négligés, nos pieds sont pourtant un élément essentiel à notre bonne santé. « Ils sont un peu le baromètre de la santé générale d'une personne » déclare le podiatre et chirurgien du pied Dr. Ziad Hobeychi, dans la revue *Bel Âge* de mai 2019.

Il nous suggère des gestes à poser pour garder nos pieds au meilleur de leur forme :

- | | |
|---|---|
| 1. Avoir une bonne hygiène | 6. Surveiller les oignons |
| 2. Faire examiner nos pieds régulièrement | 7. Traiter les mycoses |
| 3. Observer ses pieds | 8. Faire enlever la corne |
| 4. Porter des souliers adaptés | 9. Bouger et cesser de fumer |
| 5. Éviter les chirurgies maison | 10. Redoubler de vigilance en cas de diabète* |

C'est pour toutes ces raisons que le Comité des aîné(e)s trouve pertinent d'offrir des soins de santé pour les pieds, à Piopolis. Nous avons l'opportunité de bénéficier des services de Madame Julie Bernier, podologue diplômée de l'Association des podologues du Québec. Madame Bernier serait disponible les mardis ou mercredis, sur rendez-vous seulement.

Plusieurs personnes ont répondu au sondage que le Comité des aîné(e)s a fait parvenir, au début de mai, et toutes celles qui nous ont laissé leurs coordonnées seront contactées personnellement pour avoir plus de précisions. Vous trouverez ci-dessous un tableau qui résume les résultats du sondage.

Aimeriez-vous recevoir des soins de santé pour les pieds dans votre municipalité ?

Oui **17** Non **1**

Si oui, aimeriez-vous recevoir ces soins

Dans un local **11** À votre résidence **6**

Quelle période vous conviendrait le mieux ?

(Vous pouvez encercler plus d'une période)

Mardi AM **1** Mardi PM **7**

Mercredi AM **3** Mercredi PM **7**

Toutes ces périodes **6**

À quels autres types d'activités aimeriez-vous participer ?

Danse en ligne **6** Formations **5**

Rencontres causeries avec un ou une auteur **5**

Faites-nous des suggestions et/ou des commentaires.

Badminton, scrabble, soin des mains, jeux questionnaires, horticulture, bridge, mémoire, exercices légers et marche en groupe.

*Les informations du début sont tirées d'un article écrit par Anne-Christine Schynder dans la revue *Bel Âge* de mai 2019.

PROGRAMME BONNE ROUTE, MA CONDUITE AUTOMOBILE ACTUALISÉE !

Cette formation, offerte par l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) s'adresse à toute personne qui désire renouveler ses compétences au volant.

La formation de six heures permet aux participants de :

- mettre à jour et approfondir leurs connaissances ;
- conduire le plus longtemps possible, en toute sécurité ;
- identifier les changements physiques pouvant avoir une incidence sur leur capacité de conduire de façon sécuritaire ;
- revoir le Code de la sécurité routière ;
- réviser la signalisation ;
- améliorer leur confiance au volant.

Le Comité des Aînés veut offrir cette formation à Piopolis

Où : Maison Culturelle

Quand : 18 septembre 2019

Durée : 9 h à 16 h incluant une pause pour le dîner

Coût : 50 \$ payable lors de l'inscription

Notez que le nombre de participants est limité à 20 personnes.

La formation est donnée par une personne qualifiée. Elle est présentée sur Power Point et est assortie de plusieurs vidéos. Le participant reçoit un guide d'accompagnement, un feuillet de signalisation et une attestation à la fin de la formation.

Les personnes à contacter pour vous inscrire avant le 15 juin 2019 sont : Michelle Plamondon au 819-583-2950 ou Marie-Claude Dussault au 819-583-3176

LES DÎNERS COMMUNAUTAIRES

Une autre saison vient de se terminer pour les dîners communautaires du dimanche après la messe. Une fois de plus, nous sommes fiers du succès de cet événement au sein de notre communauté. Ce rassemblement unique nous permet non seulement de partager de bons moments autour d'un repas fait maison mais aussi de redonner à des organismes de notre village.

Ainsi, grâce à votre contribution, trois comités de notre communauté ont reçu cette année des dons de 360 \$ chacun pour un total de 1080 \$. Il s'agit de Le Noël des enfants, Piopolis fête l'hiver et l'ATCP. Tous ces organismes illustrent bien le dynamisme de notre belle municipalité.

Au nom des aînés bénévoles, MERCI, à tous ceux qui sont venu à la Maison culturelle Laurier-Gauthier pour le dîner communautaire du dimanche, pour votre encouragement et votre générosité.

On se retrouve l'an prochain pour une nouvelle saison des Dîners communautaires du dimanche.

DES NOUVELLES DE LA PASTORALE

par Fernande Lebel

NOTRE TERRE EST MALADE, QUE FAIRE POUR SA GUÉRISON ?

Bien avant nous, les Amérindiens ont su, instinctivement, garder la terre en santé pour leurs descendants. Le respect, religieusement voué à celle qu'ils appelaient notre «Mère Terre», était profondément ancré en eux; il en allait de leur survie.

Chez eux pas de surconsommation, mais beaucoup de récupération. Ainsi, lors des expéditions de chasse, avant de dépecer la bête abattue, ils commençaient par la remercier pour ce qu'elle leur apporterait tant en nourriture qu'en vêtements. Même les os servaient à fabriquer des outils de chasse ou de pêche et jusqu'à des jouets pour les enfants.

Qu'en est-il aujourd'hui pour nous? Le manque de respect de notre environnement en est presque à un point de non-retour pour notre survie et celle de la planète. La surexploitation des richesses naturelles et la surconsommation de produits devraient nous alerter afin de décider d'agir promptement et différemment.

Oui, la guérison est souhaitable à la condition de changer notre mentalité face à l'idée que la terre est une source inépuisable de richesses et que nous en serons toujours les Maîtres malgré les sérieux avertissements de Dame Nature.

Quel héritage laisserons-nous à nos descendants? Serons-nous responsables face au défi qui nous attend en ce qui consiste la survie de l'humanité?

DES NOUVELLES DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE PIOPOLIS

par Christiane Gauthier

CHRONIQUE HISTORIQUE... AU PRÉSENT

La personne que je m'apprete à vous présenter vit, mange, marche, réfléchit, pense, parle, etc. à une seule vitesse et c'est la quatrième... Ça va vite, c'est varié et le frein semble une abstraction pure. Suffit de quelques minutes en sa compagnie pour saisir que l'on n'est pas en radeau sur un long fleuve tranquille. Certains habitants de Piopolis ont déjà deviné de qui il s'agit?



Bravo! C'est bien de Mélissa Nadeau dont il s'agit. OUI OUI, celle qui a mis une main solide et deux pieds prêts à s'enraciner dans l'érablière de Lionel et Francis Grenier autrefois. Plus de mystère. Le nouveau coin de paradis de Mélissa vient d'être bien localisé géographiquement.

Mélissa est une femme originaire des Cantons-de-l'Est qui a passé une

bonne dizaine d'années de sa vie sur une ferme laitière et acéricole de St-Ludger. Et sa mère était déjà dans l'aventure de la transformation des produits de l'érable. Mélissa raconte qu'elle était «la goûteuse officielle» à cette époque. En 2005, bien que tout aille rondement sur la ferme, Mélissa, alors âgée de 19 ans, sent le besoin de

relever d'autres défis, et songe à s'inscrire en horticulture, une formation professionnelle offerte à Coaticook, au Centre régional d'initiatives et de formation en agriculture et horticulture (CRIFA). Elle est heureuse de découvrir et d'apprendre ce qu'offre cet énorme volet portant sur le monde des fleurs, des plantes et des arbres. Bref, un monde sans fin nourri, alimenté par l'imaginaire de divers créateurs passionnés d'esthétisme.

Puis arrive la période de stage, où l'étudiante Mélissa doit travailler deux semaines chez un professionnel en horticulture. Une professeure lui propose d'aller voir Les jardins de Flora de Jacques et Maude Verrault à Piopolis. Voilà, la clé de l'énigme vient d'être révélée. C'est grâce à ce stage que Mélissa fit ses premiers pas en terre de chez nous. Qu'elle découvre ce magnifique coin de pays en franchissant le seuil de la porte de l'horticulture. Bonheur et enthousiasme sont manifestes chez ce trio dès les premières paroles prononcées. Et c'est ainsi que le fameux stage de deux semaines a plutôt semblé en être un de deux jours et ce, pour les trois personnes. Une même tristesse est aussi partagée lorsque le stage se termine. Jacques Verrault propose alors à Mélissa de revenir à la fin de son cours si le cœur lui en dit. Bien sûr que le cœur lui disait de revenir travailler dans ce trio dont elle parle encore avec beaucoup d'éloges. Elle est donc revenue au printemps pour travailler et parfaire ses connaissances, jusqu'à l'automne et même jusqu'aux gelées.

DES NOUVELLES DU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DE PIOPOLIS (SUITE)

par Christiane Gauthier

De 2005 à 2009, Mélissa retourne dans la région de Sherbrooke pour du travail saisonnier. L'été en aménagement paysager, l'automne et l'hiver sur des fermes. Puis quand arrive 2009, Mélissa réalise que sa vraie passion, celle qui la fait vibrer jusqu'au plus profond de son être, c'est l'agriculture en général. Elle ira donc travailler à plein temps sur différentes fermes.

En 2012-13, Mélissa travaillera au développement des produits du porc et en transformation alimentaire: viandes et charcuteries de porc. Ce travail sur le terrain lui apporta le titre de technicienne en alimentation.

De 2014 à 2017, tout un revirement se produit dans sa vie. Elle travaillera dans un « bureau », comme agente de développement agro-alimentaire à la MRC du Val St-François. Comme toujours, Mélissa s'adapte et y trouve son compte. Elle avoue qu'elle n'avait pas le choix de faire une concession aussi importante, d'aller un peu contre nature et de mettre quelques années entre parenthèses. Il était pressant de ramasser des sous pour une mise de fonds qui servirait à son futur projet qui mijote déjà entre ses neurones à vitesse grand V. Avoir sa propre érablière.

Mélissa raconte que ce ne fut pas chose facile de trouver une érablière à vendre à bon prix. Nous savons tous que ça vaut une fortune ce rassemblement d'érables à sucre... Elle chercha d'abord du côté de Sherbrooke, mais ne trouvant pas, décida d'agrandir son cercle et de chercher plus loin. Et c'est ainsi qu'elle vit réapparaître à l'écran le mot Piopolis. Mais oui, ce beau petit village... mais l'annonce parle d'une érablière à louer. Mélissa contacte quand même les propriétaires d'alors. Le jour dit, elle s'amène à Pio. Il semble qu'il y ait eu un coup de cœur de part et d'autre. Tout en marchant la propriété, Mélissa leur fait part de son intention d'acheter la place afin de pouvoir réaliser ses projets futurs: transformation des produits de l'érable, chalet pour l'agro-touristique, etc. etc. De retour à la cabane, les propriétaires se sont aussitôt transformés en vendeurs, tant ils sont impressionnés par la détermination et le professionnalisme de cette femme. Trois semaines plus tard, l'offre d'achat est signée. Et le 14 juin, Mélissa devenait actionnaire principale et copropriétaire de l'érablière avec Pascal, son meilleur ami.

2017. Fallait d'abord trouver à se loger. Lyne Vachon et Sylvain Lafontaine offre un chalet avec d'excellentes conditions. Concernant les gros travaux, il fallait faire les chemins d'accès dans et hors l'érablière pour arriver à en sortir le bois mort ou malade. Ensuite, la coupe de gros bois servirait à financer la main-d'œuvre pour la réorganisation des bâtiments. Puis, il fallait aménager un local pour la transformation des produits de l'érable, en respectant les besoins spécifiques pour assurer une hygiène à toute épreuve. Enfin, aménager aussi un local entrepôt

et localiser l'espace intérieure qui servira à l'aménagement d'un petit chalet agro-touristique offert aux touristes.

Et comme il n'y a seulement que vingt-quatre heures dans une journée, l'installation de la tubulure se fit très tardivement. Elle commença en décembre pour se terminer en février. « ... Le temps des Fêtes on l'a passé dans le bois ». La première coulée d'eau d'érable eut lieu en février, mais par terre... Les gros équipements pour recevoir l'eau d'érable à la cabane, étaient commandés, mais pas encore livrés. Comme le hasard fait souvent bien les choses, Germain Grenier s'arrêta en passant pour voir comment se déroulaient les travaux. Il ne fut pas long à comprendre que ça n'allait vraiment pas. Il proposa d'aller chercher un grand bassin et une pompe vacuum, afin de pouvoir récolter au plus vite toute cette eau qui se perdait. Mélissa est toujours reconnaissante pour ce geste de grande générosité. Deux semaines plus tard, arrivèrent les fameux équipements neufs logés dans un conteneur isolé, et il ne restait plus qu'à brancher les tubes et les fils électriques. Et Mélissa de raconter que la saison des sucres s'est quand même terminée avec une récolte se situant dans la moyenne des acériculteurs de la région.

2018. C'est la suite de l'aménagement intérieur de la cabane à sucre, en locaux à vocations différentes. Cette année-là fut surtout marquée par la transformation des produits de l'érable. Création de sauces, vinaigrettes, mélanges de farines sans gluten pour pancake (crêpes américaines épaisses), perles de sucre d'érable, sucre d'érable fin, sans oublier le sirop bien sûr. Mélissa est bien consciente de la qualité de ses produits et sait qu'elle pourrait les vendre plus cher. Mais ses valeurs fondamentales sont ailleurs. Elle souhaite plutôt voir plus de gens savourer cette partie du bonheur de la vie.

2019. Tous les produits de l'érable énumérés ci-haut sont maintenant en vente au Magasin général de Piopolis. Ces produits sont aussi distribués par Accès Québec dans la plupart des IGA et Métro des régions de l'Estrie, du Centre du Québec et de la Montérégie.

La saison des sucres de cette année vient tout juste de se terminer et Mélissa se dit satisfaite de la récolte malgré les soubresauts de la météo. Et son fameux projet d'aménager un petit chalet Entre l'arbre et le lac, à même les bâtiments, est aussi terminé. Les touristes intéressés pourront séjourner dans un décor unique et avoir le privilège de côtoyer Mélissa, à titre de guide intarissable en informations concernant la biodiversité de la flore, la faune, l'écosystème en général et le pourquoi de la fragilité de l'environnement. Elle peut aussi vous entretenir très longuement sur sa merveilleuse aventure d'acéricultrice habitée par le possible de demain. Longue vie Mélissa et que la création du bonheur ne te quitte jamais.

FESTIVAL BATEAUX-DRAGONS

par Marie Perron, coordonnatrice des bénévoles de la Maison La Cinquième Saison

Nous avons convenu d'un important virage pour le festival de bateaux-dragons. Pour cette édition le festival se tiendra sur une seule journée soit le samedi 13 juillet 2019.

Pour ce faire, le samedi avant-midi, les équipes auront 45 minutes de pratique qui se terminera avec leur première course. La deuxième et la troisième course de chacune des équipes se tiendront dans l'après-midi. Seulement 2 grandes catégories seront présentes, soit 10 femmes et moins et plus de 10 femmes. **Les équipes ont jusqu'au 5 juin pour s'inscrire via le site web de la Maison La Cinquième Saison www.maison5s.org.**

La présidence d'honneur de cette 5^e année a été confiée à Madame Marielle Fecteau préfète de la MRC du Granit ainsi qu'à Monsieur Robert Roy préfet de la MRC du Haut St-François.

Nous invitons les familles, les ami(e)s, les associations, les commerces, les industries à former une équipe afin de participer à une journée amicale et festive.

Monsieur Jacques Dostie, président du conseil d'administration de la Maison La Cinquième Saison a rappelé l'importance de cette activité de financement pour le budget de fonctionnement de la Maison. Cela permet d'offrir gratuitement des services de soins palliatifs de hautes qualités, et ce, sans discrimination à tous les citoyens des MRC du Granit et du Haut St-François.



Madame Fecteau et Monsieur Roy ont souligné l'importance pour les citoyens de la région d'avoir un organisme comme la Maison La Cinquième Saison et souhaitent qu'un maximum de municipalités soit présentes au Festival de Bateaux-Dragons.

Madame Suzanne Houle, coordonnatrice du Festival Bateaux-Dragons 2019, a mentionné que le comité organisateur s'est fixé comme objectif d'accueillir 25 équipes tandis que l'objectif financier est de l'ordre de 45 000 \$.

Pour plus d'informations, communiquez avec Richard Michaud, directeur de la Maison La Cinquième Saison, au 819 554-8129 ou par courriel dg@maison5s.org ou encore avec Marie Perron, coordonnatrice des bénévoles de la Maison La Cinquième Saison au 819-554-8129 ou par courriel benevole@maison5s.org.

FESTIVAL SAINT-ZÉNON-DE-PIOPOLIS

par Doris Dion, responsable des communications avec les médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Citoyens de Piopolis, l'été 2019 s'annonce encore une fois riche en événements culturels de toutes sortes dans le cadre du Festival Saint-Zénon de Piopolis.

Avez-vous suivi La Voix? C'est en interprétant Je voudrais voir New-York aux auditions à l'aveugle de l'émission que le pianiste-chanteur *Christian Marc Gendron* a fait se retourner les quatre coachs. Ils se sont battus pour l'accueillir dans leur équipe. L'été dernier, Christian Marc Gendron était le pianiste accompagnateur lors de la visite de Mario Pelchat, à Piopolis. Il n'est donc pas un inconnu pour nous et pour beaucoup d'autres aussi car il est en tournée depuis deux ans et demi avec Piano Man Experience. C'est donc avec un immense plaisir que le Festival de Piopolis accueillera ce grand artiste polyvalent, le 15 juin prochain à 20h. Il y sera accompagné de sa conjointe, la chanteuse Manon Séguin dans un spectacle flamboyant à l'énergie contagieuse.

Le 27 juillet à 20h, un concitoyen de Piopolis, *Jean-Marc De Raeve* foulera les planches de notre belle église en

compagnie du trio Soul Station et de deux musiciens invités, Guillaume Gilbert et Jonathan-Guillaume Boudreau. Ils vous feront voyager à travers diverses époques musicales en interprétant les grands classiques de folk, soul, blues et jazz d'une façon très personnelle.

Enfin, la Maison culturelle Laurier Gauthier accueillera, le vendredi 12 juillet à 20h dans un concert plus intime et à portée de tous, une prestation de 7 jeunes musiciens de la région, récipiendaires de bourses offertes par le Comité culturel de Piopolis et la fondation Festival du lac Massawippi. Les billets, au coût de 10\$, seront en vente à la porte le soir du concert.

TOUTE UNE SAISON VOUS ATTEND !

Dépêchez-vous de vous procurer vos billets, aux endroits habituels, soit la Pharmacie Jean-Coutu de Lac-Mégantic, L'Auberge Au Soleil Levant de Piopolis, à billetterie@festivalpiopolis.com, sur le site du Festival et, comme toujours, à la porte de l'église le soir du concert.

FESTIVAL SAINT-ZÉNON-DE-PIOPOLIS

par Andrée Létourneau



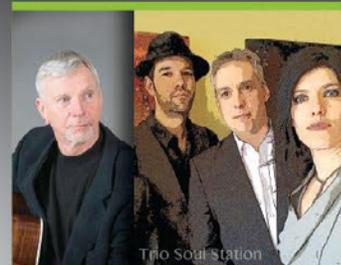
FESTIVAL SAINT-ZÉNON-DE-PIOPOLIS



ISABELLE BOULAY **40\$**
En vérité
 Formation piano / voix
Samedi 25 mai 19h45



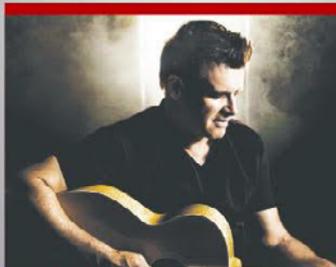
CHRISTIAN MARC GENDRON **30\$**
Piano Man Expérience
Samedi 15 juin 20 h



JEAN-MARC DE RAEVE **25\$**
 & LE TRIO SOUL STATION
Folk/soul/blues/jazz
Samedi 27 juillet 20 h



DIANA PANTON **25\$**
Une soirée romantique
 Soft jazz
Samedi 17 août 20h



ROCK VOISINE **45\$**
Rock acoustic
 Sans entracte exceptionnellement
Dimanche 22 sept. 19h



ANNIE VILLENEUVE **35\$**
Noël chez moi
Samedi 7 déc. 19h45

ACHAT EN LIGNE :
 Sans frais administratif
www.festivalpiopolis.com

EN PERSONNE :
 Pharmacie Jean Coutu,
 L'Auberge Au Soleil Levant de Piopolis. À l'entrée de l'église le soir du concert.

Rabais de 10 \$ offert aux étudiants sur présentation de leur carte pour les concerts à l'église. Entrée gratuite à tous les concerts aux enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un adulte.



Vendredi 12 juillet 20h
SOIRÉE DÉCOUVERTE DES JEUNES MUSICIENS DE LA RÉGION,
 récipiendaires de bourses offertes par le Comité culturel de Piopolis et
 la Fondation Festival du lac Massawippi pour l'achat de leur instrument de musique.

Billets: 10\$
 en vente à l'entrée du Café le soir du concert
 Maison Culturelle Laurier-Gauthier, 462 Principale, Piopolis

NOS COMMANDITAIRES



www.festivalpiopolis.com

www.facebook.com/festivalpiopolis

Crédit conception: Nancy Lacasse l'Écho de Frontenac



Les Pétroles R. Turmel inc.

4575, rue Latulippe
Lac-Mégantic
(Québec) G6B 3H1

819-583-3838

real.turmel@turmel.ca
marc.chenel@turmel.ca



CHALET 4 SAISONS À LOUER
FORMULE TOUT INCLUS

**À Piopolis,
sur les rives
du lac Mégantic**




Info : 819 583-3424
(Lyne)

Site web :
www.havredepaix.info



**Auberge
Au Soleil Levant**
Resto
Hub

499 rue Principale, Piopolis, Québec G0Y 1H0
Téléphone : 819 583-5697
www.aubergeausoleillevant.ca



**CENTRE
FUNÉRAIRE
DU GRANIT**
MOUVEMENT COOPÉRATIF

Manon Grenier
Directrice générale

Tél.: 819 583-2919
800 667-2919
Fax: 819 583-3743
cfgranit@bellnet.ca
www.cfgranit.qc.ca

3844, rue du Québec-Central
Lac-Mégantic, Qc.
G6B 2C6



***Tournage du bois**
Galleries et ornements

***Enseignes en bois**

***Usinage CNC**

***Meubles extérieurs
en bois**

Sonia Carrier, Pascal Brault
195 Rg. Clinton (rte 161), Woburn (Qc)
Tél.: (819) 544-2031 Fax: (819) 544-2133
Courriel: ateliercreation@hotmail.ca

Centre de Rénovation



DIANE POULIN, Propriétaire
3707, rue Laval, Lac-Mégantic
(Québec) G6B 1A5

☑ 819.583.3336
📄 819.583.2814
dpoulin@entperinet.com

LES ENTREPRISES PÉRINET INC

Informez-vous



La Municipalité de Piopolis vous garde
informés par son site internet
www.piopolis.quebec et avec sa page facebook
www.facebook.com/Municipalité-de-Piopolis

Aimez notre page facebook et partagez-la avec
vos amis

STATION SERVICE ESSENCE ET DIÉSEL



- Essence ordinaire: 0,889 \$ Can./le litre modifiable sans préavis
- Diésel

PEPIN'S GENERAL STORE, INC.
6065 Arnold Trail
Coburn Gore, ME 04936
Phone: 207.297.2651
Fax : 207.297.2651

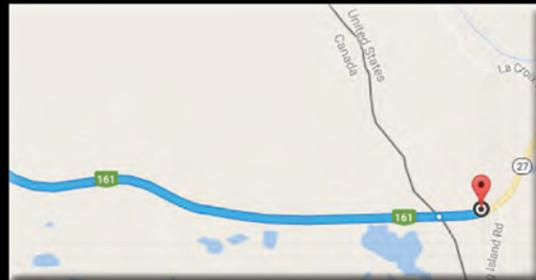
DINDES SURGELÉES: 0,68 \$ US / la livre

PEPIN'S GENERAL STORE, INC.
207.297.2651

● HEURES D'OUVERTURE

Lundi	07 h - 20 h
Mardi	07 h - 20 h
Mercredi	07 h - 20 h
Jeudi	07 h - 20 h
Vendredi	07 h - 20 h
Samedi	07 h - 17 h
Dimanche	07 h - 17 h

● LOTERIE

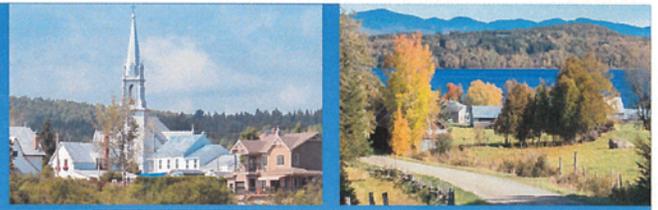


Hébergement Lac-Mégantic

Vous souhaitez louer votre chalet dans la région de Mégantic pour le rentabiliser?

Vous recherchez un chalet à louer dans la région de Mégantic à court terme?

www.hebergementlacmegantic.com * Tél. : 1.888.885.6521



Notre engagement dans le milieu

La Caisse Desjardins de la Région de Mégantic offre encore cette année, une compensation monétaire dans la Municipalité de Piopolis pour le développement du milieu.

Elle verse en 2017, la somme de 8 365 \$ dans le fonds d'aide au développement de Piopolis. Au cours des sept dernières années, c'est plus de 62 198 \$ qui a été versé dans ce fonds.

Le calcul est effectué sur la moyenne du volume d'affaires maintenu par les résidents de Piopolis.

Les formulaires de demandes de dons et commandites pour les organismes du milieu sont disponibles au bureau de la Municipalité.

À chaque année, le volume d'affaires des résidents, membres de la caisse est réévalué et chaque augmentation de volume est bonifiée.

Voilà une formule gagnante pour tous les citoyens !



Desjardins
Caisse de Lac-Mégantic
-Le Granit

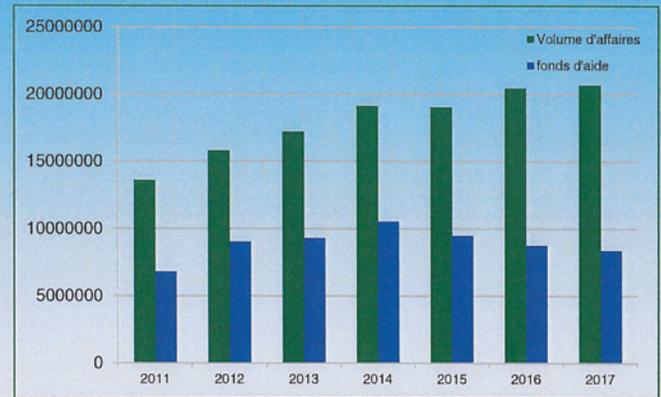
Siège social :

4749, rue Laval
Lac-Mégantic

Centre libre Piopolis :

454, rue Principale
Piopolis

Pour toujours mieux vous servir !



Vol d'aff.	MS	13 600 000	15 817 616	17 205 544	19 121 790	19 023 125	20 433 354	20 673 295
Fds d'aide	KS	6 800	9 018	9 297	10 519	9 462	8 737	8 365



CONSTRUCTIONS

Sébastien Poulin

3953 Quebec Central Lac-Mégantic Qc RBQ 5610-4433-01

819-554-8765 BUR 819-582-9358 CELL

constspoulin@hotmail.com sebastienpoulin.com